



BUREAU CENTRAL FRANÇAIS

DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCES CONTRE LES ACCIDENTS D'AUTOMOBILES

N/REF : **CIRCULAIRE N° 4/2017**

**Objet : INFORMATION SUR LA LIQUIDATION
DE LA COMPAGNIE GRECQUE
INTERNATIONAL LIFE INS.CO (GR-1111)**

Paris, le 26 juillet 2017

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que la compagnie :

**INTERNATIONAL LIFE INS. CO
7 KIFISSIAS AV.
& 2, NEAPOLEOS ST.
15123 MAROUSSI
GRECE**

membre du Bureau Grec, a été déclarée en liquidation à effet du 15 mai 2017.

Cette société émettait des cartes vertes sous le code **GR 1111**.

En l'état de cette liquidation, et dans le but de faciliter vos recours, nous vous invitons à suivre les procédures suivantes :

1. Si vous intervenez en qualité d'assureur pour un sinistre survenu en France et engageant la responsabilité civile automobile d'un assuré de la compagnie **INTERNATIONAL LIFE INS. CO**, nous vous invitons à saisir nos services de toute nouvelle affaire, en joignant à vos mises en cause le maximum d'éléments permettant d'instruire rapidement ces dossiers, ceci afin de nous permettre de recueillir la caution du Bureau Grec.
2. Pour les dossiers en cours, nous vous invitons à poursuivre la gestion du dossier avec le correspondant.
3. Enfin, en ce qui concerne les dommages subis à l'étranger par vos assurés dans un sinistre mettant en jeu la responsabilité civile d'un automobiliste couvert par la compagnie **INTERNATIONAL LIFE INS. CO**, nous vous rappelons que vous avez la possibilité d'exercer un recours en le dirigeant contre l'Organisme d'Indemnisation français.

Le BUREAU CENTRAL FRANÇAIS vous fera part de toute nouvelle instruction qui pourrait, éventuellement, lui être adressée par le Bureau Grec.

Nous vous prions de croire, **Madame, Monsieur**, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Directeur,

Xavier LEGENDRE